



Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Martinique : Note conjoncturelle

La population de la Martinique est estimée à 386 486 habitants. La densité de la population est élevée et concentrée au centre de l'île. La Martinique se caractérise par la diminution et le vieillissement de sa population, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent près du quart de la population.

Le tissu économique de la Martinique est essentiellement basé sur les activités du secteur tertiaire (83,6 % de la valeur ajoutée en 2007). Selon l'INSEE, 36 801 établissements composent le tissu productif (81 % pour le secteur marchand). Un salarié sur deux travaille dans un établissement de 50 salariés et plus. 80 % des établissements comportent moins de dix salariés et concentrent le quart des salariés.

L'administration fournit 41 % des emplois salariés, la masse salariale versée y est également plus importante.

La population active est de 166 112 personnes (chômeurs, salariés et non salariés), la Martinique comptait 75 930 salariés en 2010, dont 73,3% pour le secteur tertiaire, l'agriculture et la pêche représentaient 5,6% et l'industrie 8,7% (16 % en France métropolitaine). Le bassin du centre de la Martinique concentrait 66,4% de l'ensemble des salariés, le bassin Nord Atlantique, 11,7%, le bassin Nord Caraïbe, seulement 2,6%, et le bassin du Sud, 19,2 %.

Le tourisme est sans doute le secteur le plus intégré à l'économie martiniquaise grâce à sa forte intensité de main d'œuvre directe et indirecte. En 2014 cette activité est contrastée. Car, même s'il est à noter une augmentation des croisiéristes, (+71,3 %, à 177 786) le nombre de tourisme de séjour et la fréquentation aérienne stagne. Ce secteur souffre de plusieurs contraintes structurantes (capacité d'hébergement insuffisante, mauvais état de certaines structures hôtelières, concurrence des autres îles de la Caraïbe, adaptation des compétences,...).

Plus généralement, la très faible structuration des principaux secteurs de l'économie martiniquaise du fait de la faible structuration des branches professionnelles et du peu d'appétence des entreprises martiniquaises à penser et à agir collectivement constitue un obstacle structurel majeur dans l'accompagnement de son développement sur des secteurs en croissance (services à la personne) ou émergents et qu'il convient de soutenir, (développement durable), comme ceux en difficulté, dont il convient d'accompagner le

changement de modèle économique ou de soutenir l'effort nécessaire de renforcement et d'évolutions de compétences (tourisme).

Cependant, au deuxième trimestre 2015, l'indicateur du climat des affaires (ICA) affiche une nouvelle amélioration (+5,9 points). Il s'établit désormais à 105,8 points passant ainsi, pour la première fois depuis 2008, au-dessus de sa moyenne de longue période.

Si les délais de paiement passés limitent une progression plus marquée, l'opinion générale des chefs d'entreprise sur le deuxième trimestre est positive et l'ICA est porté par une amélioration de l'activité.

Ainsi les effectifs, les charges d'exploitation et les prix sont favorablement orientés, et la trésorerie bénéficie d'une amélioration significative.

Les prévisions d'investissement des chefs d'entreprise pour les douze prochains mois affichent toujours un niveau supérieur à la moyenne de longue période, malgré une légère baisse par rapport au trimestre passé.

Pour le troisième trimestre 2015, les prévisions indiquent un courant d'affaires toujours favorable. Les professionnels font preuve d'optimisme et l'amélioration de l'ensemble des soldes d'opinion (activité, charges, effectifs, trésorerie et les délais de paiement) devrait se poursuivre; enfin, les prix de vente pourraient se stabiliser (Source IEDOM)

Activité et emploi

Le taux de chômage BIT est de 19,4%. Il est plus élevé que le taux métropolitain (9,9%) mais est inférieur à celui des autres DOM. L'emploi salarié est essentiellement portée par le secteur tertiaire marchand alors que les secteurs de l'industrie et de la construction restent peu dynamiques. Le taux d'emploi des martiniquais est supérieur à celui des autres DFA. Le taux de chômage reste peu impacté par le genre (l'écart entre hommes et femmes reste faible), et les jeunes sont les plus touchés avec un taux de chômage approchant les 51 % chez les moins de 25 ans. Le diplôme protège du chômage car 10 % des diplômés du supérieur sont au chômage tandis que 30% des Martiniquais non diplômés sont chômeurs.

Evolution du marché du travail

Pour ce qui concerne la demande d'emploi, **fin février 2016**, en Martinique, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 43 290. Ce nombre baisse de 0,2 % sur un mois (soit -80 personnes), de 1,6 % sur trois mois et de 2,9 % sur un an.

En Martinique, fin février 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 0,2 % pour les hommes (-0,7 % sur trois mois et -1,5 % sur un an) et recule également de 0,2 % pour les femmes (-2,3% sur trois mois et -4,0 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue en Martinique de 1,2 % pour les moins de 25 ans (-6,5 % sur trois mois et -14,3 % sur un an), de -0,6 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-2,2 % sur trois mois et -4,9 % sur un an) et reste stable pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+1,6 % sur trois mois et +6,5 % sur un an)."

Nous pouvons constater une diminution de la demande d'emploi des jeunes :

Une évolution mensuelle de -1.2% (A) et de -1,5% (ABC).

Et une évolution annuelle de -14,3% (A) et de -11,5% (ABC).

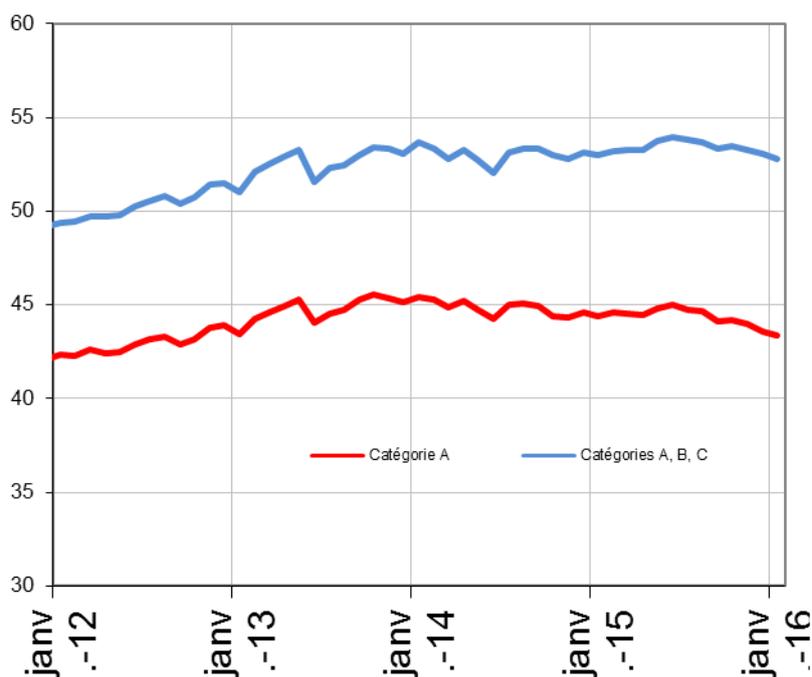
Pour les 50 ans et plus (poursuite de la dégradation de 2014), cela représente une évolution d'un mois sur l'autre de +1,1 % (A) et de +0,9 % (ABC). **Sur l'évolution annuelle**, elle est de +6,5 % (A) et de +7,9 % (ABC).

Sur un an, le nombre d'inscrits en catégorie A à Pôle Emploi en Martinique est en baisse, soit -0,2 %. En Guadeloupe, la variation sur un an est de -2,0 % et de +2,3 % en Guyane.

En France entière, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A

Augmente de 1,0 % par rapport au mois dernier et la hausse est de 2,4 % sur un an.

Evolution de la demande d'emploi depuis 2012 (en milliers) :



Contrats aidés : CUI CAE(Secteur non marchand) :

L'enveloppe semestrielle 2016 est de 1 432 CUI-CAE.

Au 11 avril 2016, il y a un total de 784 contrats prescrits, dont 705 par Pôle Emploi, 29 par Cap Emploi, 50 par la CTM, soit 55% de l'objectif semestriel.

Contrats aidés : CIE (secteur marchand) :

L'embauche en CIE est réservée aux employeurs du secteur marchand et s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, C'est un dispositif d'insertion aidé financièrement par l'État.

La prescription est de 192 contrats au 11 avril 2016, soit 29,91% de l'enveloppe semestrielle dont 56 CIE STARTER (dispositif qui s'adresse aux jeunes de moins de trente ans en difficultés d'insertion)

Contrats aidés : Emplois d'avenir :

La tendance **observée est satisfaisante : 458** conventions, renouvellement compris, dont 357 conventions initiales au 11 avril 2016 soit 73 % de l'enveloppe semestrielle.

L'objectif semestriel alloué à la Martinique en 2016 est de 631 contrats d'emplois d'avenir.

Il convient d'être en vigilance sur le ratio « secteur marchand » (tiers des conventions signées), afin d'éviter les effets d'aubaine, et ainsi, orienter au mieux vers d'autres dispositifs, si ceux-ci apparaissent adaptés aux situations (alternance, CIE, notamment).

Sur le sujet de la formation, contrepartie obligatoire à la prescription des EAV, le pilotage des trois ML est particulièrement resserré. Un suivi hebdomadaire est réalisé par les ML. Et ce point constitue un critère majeur des dialogues de gestion avec les ML.

Des conventions ont été signées avec des organisations professionnelles ou institutions publiques, avec des engagements en terme d'embauches (MEDEF, AMPI, BANAMART, CROSMA, LA POSTE, CONSEIL GENERAL et CONSEIL REGIONAL pour les EAV dans le numérique).

Contrats aidés : Contrat de génération :

78 demandes d'aides ont été enregistrées au 11 avril 2016. Ce sont 38 accords et 35 plans d'action seniors qui ont été mis en place dans les entreprises de plus de 50 salariés. Ce qui est très satisfaisant.

Sur le contrat génération « volet transmission », l'assouplissement prévu par la loi du 5 mars 2014 (30 ans au lieu de moins de 26 ans) est particulièrement adapté à la structuration du tissu économique régional. Des actions ciblées (notamment en lien avec la DAAF) sont prévues.

Contrats aidés : Emplois francs : 4 contrats ont été conclus en Martinique en 2015.

Garantie Jeunes:

Sur les objectifs 2016:1360 pour la Martinique (500 pour le centre 620 pour le nord et 240 pour le sud) la commission du 15 mars a actualisé 92 entrées dont 22 BRSA.

-Mission Locale Nord: 76 dossiers

-Missions locale Centre: 16 dossiers

-Mission Locale Sud: 0 dossier (Difficulté-Intervention de la DIECCTE en cours)

Nombre total de dossiers entrée en garantie Jeunes depuis janvier 2016: 240

Reste à réaliser: 1120

Les principales difficultés rencontrées par les Missions locales restent liées à :

o la mobilité des jeunes (financement du transport, celui-ci est aggravé pour la MILNORD qui couvre la côte Caraïbes et la côte Atlantique)

o Délai de versement de l'allocation par l'ASP au jeune après les six semaines de regroupement

o La motivation de certains jeunes entrés en GJ

o L'ingénierie administrative générée par la Garantie Jeune .

L'équipe Médiateurs VSC

Sur une cible de 2000 entreprises à visiter, les médiateurs économiques (VSC) au plus près du tissu économique en ont visité 628 entreprises employant 1780 salariés, soit 2,9 salariés par entreprise en moyenne. 25% souhaite embaucher des emplois aidés. 188 offres potentielles de contrats aidés. 5% souhaite prendre un apprenti. Sur 29 offres potentielles d'apprentissage: 3 recrutements en cours, 13 réalisés dont 12 pour une grande entreprise de TP, 7 en réflexion et 6 refus.

Un projet de développement de cette équipe est envisagé (12 VSC, ainsi que deux anciens VSC en « chefs d'équipe»).

L'aide « Embauche PME » :

Ce dispositif est mis en œuvre, à la Martinique, depuis 2016 pour un objectif à atteindre de 271 demandes d'embauche pour le mois d'avril.

Au 11 février 2016, 404 demandes d'aide ont été déposés soit 80% des objectifs des trois derniers mois.

Une campagne de communication avec des supports sur les mesures est adossée à ces rencontres territoriales

Licenciements économiques

Nous pouvons constater une baisse de 16 % des licenciements économiques entre 2011 et 2012 et de 11 % entre 2012 et 2013, La tendance à la baisse des licenciements économiques constatée en 2014 se poursuit en 2015.

Nous pouvons constater une baisse de 16 % des licenciements économiques entre 2011 et 2012 et de 11 % entre 2012 et 2013, La tendance à la baisse des licenciements économiques constatée en 2014 se poursuit en 2015.

La rupture conventionnelle:

En Martinique, le nombre de demandes de ruptures conventionnelles enregistrées par la DIECCTE est de 1 530 en 2012, 1733 en 2013, 1788 en 2014 et de 1 871 en 2015. Pour les premières semaines de l'année 2016, la DIECCTE a enregistré 469 demandes au 11 avril.

L'activité partielle :

Chômage partiel - Janvier 2014 à janvier 2015 (cumul)

<u>NBRE</u> <u>D'ENTREPRISES</u>	<u>EFFECTIF</u> <u>CONCERNE</u>	<u>HEURES</u> <u>AUTORISEES</u>	<u>MONTANT</u> <u>AUTORISE</u>	<u>MONTANT</u> <u>TOTAL</u> <u>CONSOMME</u>
89	1 409	622 466	4 243 860€	784 397€

- Les heures et montants consommés ne peuvent pas être comparés avec les heures et montants autorisés, Les heures et montants consommés du mois correspondent à une échéance ;

Tandis que les heures et montants autorisés correspondent au contingent d'heures pour toute la période d'activité partielle, les demandes déposées restent minimales par rapport au nombre d'employeurs qui se renseignent sur place et par téléphone,

*Le taux indemnisé a augmenté à partir du 1er août 2013 : 7.74€ au lieu de 4.84€ euros par heure chômé et par salarié- En somme, la tendance à la baisse du recours à l'activité partielle constatée en fin d'année 2014 se confirme. Elle traduit une légère reprise du niveau général de l'activité des entreprises.